

Les Opprimés

Adaptation littéraire par M. FERRI-PISANI
du grand film historique de M. HENRY-ROUSSELL

(EDITION PARAMOUNT)

FEUILLETON N° 5

Résumé des feuilletons précédents

En ce mois de mai 1573, Bruxelles gémit sous la tyrannie du terrible duc d'Albe, gouverneur des Pays-Bas espagnols. Conception de Philippe-Serra, fils du comte de Plessis-Serra, Grand-Écuyer du tyron, est venue rejoindre son père dans ce pays que déchirent les haines de races. L'équipage de Conception pénètre dans la capitale, à l'heure même où le Grand-Écuyer le commandant s'apprête à décapiter trois Flamands, martyrs de la liberté. Selon l'usage, la population entière vient assister les supplices politiques jusqu'au bout de l'échafaud. Un jeune gentilhomme, Philippe de Hornes, en pourpoint rayé, est assis au cortège de ses poirs, qui se dirigent vers le lieu de l'exécution.

De Requensens était un homme bellâtre. Observateur au Comte de Trévis, il avait su influencer les plus indépendants des princes cardinaux. Plus tard, il avait gouverné Milan avec sagesse.

Administrateur en temps de paix, il redevenait soldat au premier coup d'arquebuse. Il était en même temps un homme de bien, un homme de cœur, un homme de tête. Le duc d'Albe, malgré la présence de l'envoyé extraordinaire, ouvrit ce qu'il appelait avec cynisme son conseil de représailles :

— Almativa, dit-il, le trésor de Gand fournit cent mille ducats d'or. La ville de Gand fournira cette somme. L'arrestation de vingt classes choisies parmi les premiers citoyens légitime le paiement de la taxe. Cassandre, double des droits de douane sur Anvers, qui témoigna des sympathies pour mon ennemi Guillaume d'Orange... Vous, la Torre, vous avez des algaruzas visiter les mobiliers du quartier Sainte-Gudule. Vous céderez vos requêtes aux usuriers genois et sur le produit vous prêcherez pour votre peine une commission de chrétiens.

À l'audition de ces ordres féroces, de Requensens dissimula son indignation. Il se borna, tout en caressant sa barbe frisée, à examiner à la dérobée l'entourage du gouverneur. La plupart de ces courtisanes étaient des hommes de proie, perdus de dettes et de vices, faiseurs d'avidités cruelles au faubourg, et dans le fort. Leurs bouches avaient un pli mauvais, leurs regards étaient feux. Serres dans leur pourpoint de soie noire, ils faisaient penser à des charognards humains vivant sur le cadavre d'un peuple.

Cependant le cortège ayant fait à pas lents le tour de la Grand-Place, s'arrêta sous le balcon de la Maison du Roi. Le moment était venu pour le héros à cheval de proclamer les sentences :

— Par décision du Conseil des Troubles, les trois pêcheurs sont coupables d'avoir invité les corporations à adresser des doléances directes à Sa Majesté très catholique Philippe II, d'avoir réclamé des libertés communales nuisibles à la bonne marche d'un gouvernement ; d'avoir composé après boire une chanson contre notre bien-simé duc et d'en avoir placardé le refrain sur un mur de la Halle... En conséquence, et pour expiation des faits crimes, ordre est donné qu'ils meurent !

Une voix, puis cent, puis mille s'élevèrent :

— Grâce, grâce pour les condamnés ! La foule livra passage à des femmes en deuil qui conduisaient un frêle vieillard porte-parole des familles maintenant accablées sur le parvis ducal.

— Seigneur, disait le suppliant, depuis que la tête de notre bien-aimé comte de Hornes est tombée sur cette place, trop te sang a coulé ! Le pêcheur confesse sa faute ! Il nous arriva jadis de tirer l'épée pour la défense de nos libertés ! Mais aujourd'hui, nous sommes devenus coupables que d'inconscience et de légèreté ! Duc, entend la voix d'un peuple qu'on opprime !

Penché au balcon, le gouverneur, l'œil vitreux, un rictus au coin des lèvres, semblait prendre un infini plaisir à prolonger ces humiliations, ces supplications, ces angoisses.

Cependant, le comte de Requensens, incapable de contenir davantage son émotion, intervint :

— Daignez vous souvenir, Monseigneur dit-il au duc, que Sa Majesté très catholique vous exprime par ma bouche ses desseins miséricordieux envers ses sujets flamands L. D'ailleurs, n'est-il pas plus habile de calmer par un acte de clémence le peuple plutôt que de l'exaspérer par de nouvelles oppressions ?

— Hélas ! monsieur l'Envoyé extraordinaire, tout geste de pitié passera pour de la faiblesse aux yeux de ces stériles révoltés ! Si je pardonne aujourd'hui, demain les mensonges des campagnes attachent leurs faucilles au bout de leurs bâtons, les bourgeois refuseraient de me payer l'impôt et les gentilshommes pactiseraient ouvertement avec Guillaume d'Orange !

— Grâce, au nom des femmes et des petits enfants ! crie le peuple.

Sur la première marche de l'échafaud, le chef des goliards, les regards à terre vers la loge ducale, attendit, selon l'usage, l'ordre de livrer les condamnés à l'exécuteur. Le duc d'Albe se pencha vers de Requensens :

— Croyez à tous mes regrets, dit-il, mais au-dessus du plus puissant des hommes, il y a le Très-Haut !

Et tendant son bâton de commandement dans la direction du bourreau, le gouverneur prononça :

— Obéis à Dieu et à ton roi !

Puis se tournant à nouveau vers l'envoyé extraordinaire, il déclara :

— Qu'il attendrait-il et sa violence, relâchant un seul jour ? Parcu les hideux yeux, l'œil constaté des bascule des. Le Grand-Écuyer fit preuve de mollesse, et le craignit que sa dangerosité ne menace de redoubler du fait de l'arrivée imminente de sa fille au Palais de la Prévôté. L'homme détenteur du pouvoir politique doit toujours se méfier de l'influence des femmes. Celles-ci sont faibles, car elles pensent avec leur cœur. Je ne

La Journée Sportive

Football-Association

Le Challenge International du Sporting Club Fivois

L'A. S. A. DE ROUBAIX A FIVES

Le Challenge du Sporting que de nombreux clubs français et belges se disputent sera l'occasion d'une rencontre des plus intéressantes le dimanche de Pâques hier avril, sur le terrain Viroat à Fives. Les Américains font partie du groupe A de la Division d'honneur Championnat du Nord.

Fives est le premier de la division Promotion ayant remporté 13 victoires en 13 matchs avec 31 buts en 35 matches contre 13 contre lui.

Tous les habitués du ground Viroat apprendront avec plaisir l'arrivée des Roubaixiens. Les obligations des champions en cours les avaient privés depuis plusieurs semaines d'une belle rencontre chez eux. D'autre part, les amateurs voudront voir la lutte qui ne peut manquer d'être superbe entre l'un des favoris de la poule d'accession à la division d'honneur et l'un des titulaires actuels de cette place.

Deux nouvelles équipes de football à Lille

Nous apprenons que dans les Etablissements dont le sympathique sportsman bien connu, M. Henri Jouris, est l'administrateur vient de se fonder deux groupements de football association : L'Excelsior et Les Indépendants.

Les deux onze vont se rencontrer en un match amical le soir du mercredi avril 11 par où qu'ils jouent de gracieux joueurs. Il y a dans ces équipes de jeunes espoirs à suivre.

A. S. Hellemmes

Association Sportive Hellemmoise 3 demande matches pour tous dimanches restants de la saison. Ecrire à M. Paul Brunois 20, rue du docteur Roux, à Hellemmes.

Cyclisme

La course Loos-eps et retour. Une course cycliste Loos-Lens et retour aura lieu le dimanche de Pâques hier avril, organisée par M. Amédée Vangansbeck, cycles, rue Mirabeau, 43, Loos.

Le départ aura lieu à la Barrière de l'Ennequin, au profit des Vieillards de l'Ennequin de Loos, le parcours emprunté sera Loos-Lens et retour, soit environ 60 kilomètres. La course est réservée aux amateurs non licenciés et sera dotée de 750 francs de prix dont un tiers une bicyclette demi-course, valeur 400 francs ; aux suivants : 75, 60, 45, 35, 25, 15, 12, 10, 8, 5 fr. et un lot de 50 francs.

Pour les engagements, s'adresser au 89, rue de l'Exalté, Loos, estaminet Jean Charles. Le droit d'inscription est de 4 francs. Le départ aura lieu à 10 heures à l'Ennequin, à 10 h 30 précises du matin.

Cylo-Club Cambrésien

Contratant à qui avait été annoncé précédemment pour la course du 8 avril, organisée par le C. C. C., cette course aura lieu sur un parcours de 125 kilomètres au

Boxe

Le gala de l'A. S. de Roubaix

Continuant sa triomphale série de galas, le grand club d'Amateur des Sports de Roubaix a encore organisé pour son prochain gala, qui aura lieu dimanche prochain (Pâques) un programme des plus hauts intérêts et capable de contenir les plus difficiles des combats de la saison.

En dix rounds de six minutes : Grisez, de Paris, récent vainqueur de Lyncel Sierra, contre Lerot (élève Dubus), champion de Belgique 1921-1922.

Durr, ex-champion de Paris amateur, contre Deiré (élève Dubus), champion des Flandres 1921, 1922.

Michaelson, ex-espoir tourquennois contre Hublard (élève Dubus), champion du Nord 1921, 1922, 1923.

Le Brizec, de Douai, récent vainqueur de Buzon, contre Ribben (élève Dubus), champion de France 1921, 1922.

En six rounds de 3 minutes : Knockaert, de Tourcoing contre Poiteau (élève Dubus) ; Marinache, de Douai, contre Lapauze (élève Dubus) ; Leloyan, de Tourcoing, contre Vandewelle (élève Dubus).

Hippisme

Courses à Maisons-Laffitte

1. Acethan (A. Sautour), p. 44.00 ; 2. Alzette (R. Ferré), p. 12.00 ; 3. Quaker (Léon), p. 13.00.

1. Christine (A. Cornu), p. 28.20 ; 2. Flower Queen (Berthel), p. 25.00 ; 3. Maid of Gray (Denning), p. 16.00.

1. Hæussou (Berthel), p. 50.00 ; 2. Zola (Léon), p. 19.50 ; 3. Phocis (Léon), p. 22.00.

1. Mikado (Allermann), p. 24.00 ; 2. Saint-Hubert (O. Neri), p. 22.00 ; 3. L'Éclair (Léon), p. 19.50.

1. Hæussou (Berthel), p. 22.00 ; 2. Verneuil (L. Jay), p. 15.00 ; 3. Zola (Léon), p. 19.50 ; 4. Bolet (Satan), p. 20.00 ; 5. Arctique (Léon), p. 19.50.

1. Champeur (L. Vayer), p. 17.00 ; 2. D'Jahan (G. Gaudin), p. 13.50.

Aux heures terribles de l'invasion

Sur l'ordre d'un gendarme, un soldat tua un instituteur de l'Aisne

Amiens 28. — Le Conced de guerre a, à l'initiative de l'État, prononcé le 17 février 1914, alors qu'il était partie d'un détachement attaché par les Allemands, sur l'ordre du gendarme Loecker, l'instigateur de l'assassinat de l'abbé Goussier, arrêté comme espion présumé. Le gendarme Coullier fut fusillé en 1916 par nos ennemis.

Les débats de cette affaire ont permis un réhabilitation de Coullier, un bon Français, mort pour la France.

Deux ménages aninois vont célébrer leurs noces d'or

Deux vieux ménages aninois célèbreront leurs noces d'or le lundi de Pâques. Pierre-Philippe Petit, communément appelé Mon Oncle Pierre, ancien métallurgiste, est né à Saint-Amand les Eaux, le 24 mars 1849. Il s'y est marié en 1874 à Alphonse Coullier, née le 5 novembre 1852.

Jean-Pierre Falise, né le 11 septembre 1842 à Tréhan-Saint-Pierre, est marié à Marianne Falise. C'est un vieux mineur qui habite en core le Coron des 46.

La naturalisation de l'étrangère ayant épousé un Français

Paris 28. — La Commission sénatoriale de législation a adopté un rapport de M. Marandé, concernant la naturalisation de la femme étrangère ayant épousé un Français.

Aux termes du nouveau texte, la femme étrangère qui épouse un Français a le droit de conserver sa nationalité si elle en fait la demande.

LES DERNIERS GENTILSHOMMES

Tout, dans la sinistre pompe, était réglé pour frapper un peu de terreur. Partout le regard rencontrait l'emblème religieux : Christes massifs portés à bout de bras par les moines, statues de la Vierge promues sur les épaules des pénitents, Enfants-Jésus brodés sur des bannières. Une croix gigantesque se détachait tout blanche sur le drap noir de l'échafaud. Les plus odieux gestes des hommes se seraient de l'image divine.

Du perron de l'Hôtel de Ville, où les soldats l'avaient refoulé en compagnie des autres gentilshommes, Philippe de Hornes pouvait contempler à loisir la Vierge promues sur les épaules des pénitents, Enfants-Jésus brodés sur des bannières. Une croix gigantesque se détachait tout blanche sur le drap noir de l'échafaud. Les plus odieux gestes des hommes se seraient de l'image divine.

Voilà celui qui vient enquêter sur nos maux et nous prendre sous sa protection, dit quelque un au côté de Philippe. En sa présence, le duc n'osera pas refuser la grâce des condamnés.

Mais le comte de Hornes ne partageait pas l'optimisme des simples qui, jusqu'à la minute suprême, se tenaient à croire au miracle. Sa curiosité, à la vue du grand personnage, s'inspirait d'un tout autre sentiment. Un étrange malaise s'emparait de lui, un malaise qui se destinait à lui servir liée quelque jour à la destinée de cet Espagnol.

Je ne vois en ce Requensens qu'un oppresseur de plus dans Bruxelles dit-il en haussant les épaules. Les trois condamnés seront décapités comme le fut mon père. Qu'espérez-vous, quand la tyrannie s'affirme aujourd'hui pire que jamais, en nous intéressant à dire adieu à nos infortunés concitoyens ?

En effet, par ordre ducale, le seul Bruxelles qui put encore approcher les trois suppliciés était le président de la Chambre des Pauvres. A cet homme de bien, l'Oppresseur n'avait pas osé supprimer le privilège immémorial de marcher à reculons, son manteau déployé devant ses condamnés pour leur cacher jusqu'au dernier instant la vue de l'échafaud.

La loge ducale

Quand le gouverneur des Flandres voulait honorer quelque grand personnage de passage dans ses Etats, il lui offrait une partie d'exécution, comme d'autres seigneurs offraient une partie de chasse.

Or, l'invité de marque qui avait pris place ce matin-là sur le balcon de la Maison du Roi se présentait un frappant contraste avec son hôte. Tandis que la botte placée du duc d'Albe, ses dents de loup, son œil fuyant, tout en lui dénotait l'hypocrisie et le cruauté, les traits du comte de Requensens respiraient la loyauté et la bravoure.

L'AMBASSADEUR DE REQUESSENS

Le regard droit et les lèvres épaisses révélèrent la bonté sans faiblesse, car un menton volontaire se laissait deviner sous sa barbe courte et soignée.

EN DEUX LIGNES

Perrignon. — Sur une Sealdère, le pêcheur François Labonne est mort de froid.

Dyon. — Les premiers brindilles ont fait leur apparition à Dyon.

Breil. — Le SAUX, 18 a., cultivateur, tombe d'un dracard et fut écrasé par rouleur compresseur.

Paris. — Explosion, une grande tige un bébé tenu par sa mère et un autre gamine.

Vilan. — Incendie de l'Hôtel de Ville. Les dégâts sont très importants.

Germond-Ferrand. — Lettre ouvriers confire pour 5 fr. par jour d'impôt, l'impôt accordé à M. Mancheret. — Dans 3 semaines, service aérien avec Berlin, trajet en 7 h. 30.

Paris. — 220 de prix, à l'Alphard, Hazard qui, avec, reçoit, biceps, et mont et perd ce dern.

Alfortville. — Violent incendie, mouline du bois. Carnot, Dégrais, 1 million et demi. Pas de blessés.

Flampin. — Le 3-mars terminés à Madelon, brûlé au large. L'équipage, 27 hommes, est sauvé.

Un habitant de Gonnehem est mort à 99 ans

Hier est décédé à Gonnehem, où il habitait depuis l'évacuation, M. Henri George, âgé de 99 ans. Il était le plus âgé de la commune de Merville et devait y revenir incessamment.

EN DEUX LIGNES

Perrignon. — Sur une Sealdère, le pêcheur François Labonne est mort de froid.

Dyon. — Les premiers brindilles ont fait leur apparition à Dyon.

Breil. — Le SAUX, 18 a., cultivateur, tombe d'un dracard et fut écrasé par rouleur compresseur.

Paris. — Explosion, une grande tige un bébé tenu par sa mère et un autre gamine.

Vilan. — Incendie de l'Hôtel de Ville. Les dégâts sont très importants.

Germond-Ferrand. — Lettre ouvriers confire pour 5 fr. par jour d'impôt, l'impôt accordé à M. Mancheret. — Dans 3 semaines, service aérien avec Berlin, trajet en 7 h. 30.

Paris. — 220 de prix, à l'Alphard, Hazard qui, avec, reçoit, biceps, et mont et perd ce dern.

Alfortville. — Violent incendie, mouline du bois. Carnot, Dégrais, 1 million et demi. Pas de blessés.

Flampin. — Le 3-mars terminés à Madelon, brûlé au large. L'équipage, 27 hommes, est sauvé.

Un habitant de Gonnehem est mort à 99 ans

Hier est décédé à Gonnehem, où il habitait depuis l'évacuation, M. Henri George, âgé de 99 ans. Il était le plus âgé de la commune de Merville et devait y revenir incessamment.

EN DEUX LIGNES

Perrignon. — Sur une Sealdère, le pêcheur François Labonne est mort de froid.

Dyon. — Les premiers brindilles ont fait leur apparition à Dyon.

Breil. — Le SAUX, 18 a., cultivateur, tombe d'un dracard et fut écrasé par rouleur compresseur.

Paris. — Explosion, une grande tige un bébé tenu par sa mère et un autre gamine.

Vilan. — Incendie de l'Hôtel de Ville. Les dégâts sont très importants.

Germond-Ferrand. — Lettre ouvriers confire pour 5 fr. par jour d'impôt, l'impôt accordé à M. Mancheret. — Dans 3 semaines, service aérien avec Berlin, trajet en 7 h. 30.

Paris. — 220 de prix, à l'Alphard, Hazard qui, avec, reçoit, biceps, et mont et perd ce dern.

Alfortville. — Violent incendie, mouline du bois. Carnot, Dégrais, 1 million et demi. Pas de blessés.

Un habitant de Gonnehem est mort à 99 ans

Hier est décédé à Gonnehem, où il habitait depuis l'évacuation, M. Henri George, âgé de 99 ans. Il était le plus âgé de la commune de Merville et devait y revenir incessamment.

EN DEUX LIGNES

Perrignon. — Sur une Sealdère, le pêcheur François Labonne est mort de froid.

Dyon. — Les premiers brindilles ont fait leur apparition à Dyon.

Breil. — Le SAUX, 18 a., cultivateur, tombe d'un dracard et fut écrasé par rouleur compresseur.

Paris. — Explosion, une grande tige un bébé tenu par sa mère et un autre gamine.

Vilan. — Incendie de l'Hôtel de Ville. Les dégâts sont très importants.

Germond-Ferrand. — Lettre ouvriers confire pour 5 fr. par jour d'impôt, l'impôt accordé à M. Mancheret. — Dans 3 semaines, service aérien avec Berlin, trajet en 7 h. 30.

Paris. — 220 de prix, à l'Alphard, Hazard qui, avec, reçoit, biceps, et mont et perd ce dern.

Alfortville. — Violent incendie, mouline du bois. Carnot, Dégrais, 1 million et demi. Pas de blessés.

Flampin. — Le 3-mars terminés à Madelon, brûlé au large. L'équipage, 27 hommes, est sauvé.

Un habitant de Gonnehem est mort à 99 ans

Hier est décédé à Gonnehem, où il habitait depuis l'évacuation, M. Henri George, âgé de 99 ans. Il était le plus âgé de la commune de Merville et devait y revenir incessamment.

EN DEUX LIGNES

Perrignon. — Sur une Sealdère, le pêcheur François Labonne est mort de froid.

Dyon. — Les premiers brindilles ont fait leur apparition à Dyon.

Un habitant de Gonnehem est mort à 99 ans

Hier est décédé à Gonnehem, où il habitait depuis l'évacuation, M. Henri George, âgé de 99 ans. Il était le plus âgé de la commune de Merville et devait y revenir incessamment.

EN DEUX LIGNES

Perrignon. — Sur une Sealdère, le pêcheur François Labonne est mort de froid.

Dyon. — Les premiers brindilles ont fait leur apparition à Dyon.

Breil. — Le SAUX, 18 a., cultivateur, tombe d'un dracard et fut écrasé par rouleur compresseur.

Paris. — Explosion, une grande tige un bébé tenu par sa mère et un autre gamine.

Vilan. — Incendie de l'Hôtel de Ville. Les dégâts sont très importants.

Germond-Ferrand. — Lettre ouvriers confire pour 5 fr. par jour d'impôt, l'impôt accordé à M. Mancheret. — Dans 3 semaines, service aérien avec Berlin, trajet en 7 h. 30.

Paris. — 220 de prix, à l'Alphard, Hazard qui, avec, reçoit, biceps, et mont et perd ce dern.

Alfortville. — Violent incendie, mouline du bois. Carnot, Dégrais, 1 million et demi. Pas de blessés.

Flampin. — Le 3-mars terminés à Madelon, brûlé au large. L'équipage, 27 hommes, est sauvé.

Un habitant de Gonnehem est mort à 99 ans

Hier est décédé à Gonnehem, où il habitait depuis l'évacuation, M. Henri George, âgé de 99 ans. Il était le plus âgé de la commune de Merville et devait y revenir incessamment.

EN DEUX LIGNES

Perrignon. — Sur une Sealdère, le pêcheur François Labonne est mort de froid.

Dyon. — Les premiers brindilles ont fait leur apparition à Dyon.

Les dommages industriels du sénateur Touron

L'exactitude du coefficient appliqué est reconnue

(De notre rédaction parisienne)

A l'issue de la réunion qu'elle a tenue hier après-midi, la Commission des R. L. a remis à l'Assemblée un rapport dans lequel la Commission annonce qu'elle s'est ralliée aux conclusions du rapport de M. de Lesseux, au sujet des allocations portées par l'ancien sénateur Touron à propos des dommages industriels de ce dernier.

Evrad, que nous avons vu peu après, nous a déclaré que dans son rapport du 12 février dernier, au cours du débat relatif au déplacement du Préfet de l'Aisne, il n'avait jamais été dans ses intentions de dire que la loi n'avait pas été respectée en ce qui concerne l'application d'un coefficient, aux dommages présentés par le sénateur de l'Aisne.

Sur ce point, le Journal Officiel a très exactement rapporté les paroles prononcées par Evrad, lui faisant dire une véritable sottise.

En réalité, le député du Pas-de-Calais a déclaré que les marchands, dont le sénateur Touron demandait le remboursement et pour lesquels le coefficient 17 avait été appliqué, ont descendus quelque temps après au coefficient 100 un bénéfice de 11 en faveur de l'intéressé.

La Commission a donc adopté à l'unanimité les conclusions de son rapport, établissant l'exactitude des allocations portées à la tribune et démontrant la parfaite régularité de l'application des coefficients, telle qu'elle a été faite par la Commission cantonale. Les conclusions de ce rapport ont été adoptées conformément aux prescriptions de la loi du 17 avril 1919.

La révision des dommages supérieurs à 100 000 fr.

La Commission des Régions Libérées a entendu le rapport de M. Desjardins concernant la proposition de loi relative à la révision des dommages de guerre supérieurs à cent mille francs, tant mobiliers qu'immobiliers, industriels ou agricoles des intéressés bénéficiaires de la loi du 17 avril 1919.

La Commission a adopté à l'unanimité les conclusions de ce rapport rejetant la proposition qui était faite pour la révision des dommages de guerre et invitant le gouvernement à appliquer rigoureusement les sanctions prévues pour fraudes et fausses déclarations.

Une extension du remploi des dommages de guerre

Paris 28. — M. Léon Escoffier vient de déposer au nom de la Commission des R. L. un rapport concernant la proposition de loi déposée par M. Escoffier, tendant à étendre aux cas d'expropriation ou d'indemnités par les communes, la faculté accordée au paragraphe 2 de l'article 4 de la loi du 14 juillet 1913, aux remplois des indemnités pour dommages de guerre.

Le rapport, après avoir indiqué quelle injustice serait de refuser aux expropriés par les communes un bénéfice que l'on accorde aux personnes expropriées par l'Etat, a constaté que cette mesure ne pourra s'appliquer aux bénéficiaires de résistances, fusions ou apports en sociétés, conclut à l'adoption du projet.

ROUBAIX

REDICTION : 28, Rue du Centre. Tél. 2-21
DEPOI GENERAL : 15, Rue de Bassin

NOS BATIMENTS

Ce que sera notre futur abattoir communal

Nos lecteurs savent que la majeure quantité des viandes consommées à Roubaix sont tuées à l'Abattoir communal. Or ne serait-ce pas désirable de voir cet abattoir, puisque la qualité des viandes quotidiennes dépend du travail qui s'y fait et des moyens dont on dispose relativement à l'hygiène de la carcassification, de la conservation et du transport de ces viandes ?

La municipalité socialiste, dès son installation, fut invitée par le Préfet, sur avis du Conseil départemental d'Hygiène, à établir un projet de modernisation de l'Abattoir, dont la construction n'avait pas subi de transformation notable depuis au moins cinquante ans. L'Administration municipale élabore donc un projet dont la guerre retardait assez heureusement l'exécution. Assez heure